



LES ASSISES NATIONALES SUR LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Université Sénia, Oran
30 – 31 mai, 2009

Table des matières

Préambule (défini avant la tenue des assises)	Page 3.
Atelier 1: Pour un Etat des lieux de la recherche en SH: quels objectifs? quels usages? Quelle méthode constitutive d'un suivi et d'une actualisation de l'Etat des lieux?	Page 5.
Atelier 2 : l'organisation de la recherche (labos, équipes, groupements de recherche, réseaux de recherche, ..), publications et valorisation de la recherche.	Page 11.
Atelier 3 : la formation à la recherche: comment tenir compte des systèmes de formation? Quelle utilisation du LMD? La formation intégrée à la recherche? Les formations spécifiques	Page 17.
Atelier 4 : Les Revues et les Manifestations scientifiques en Sciences Sociales	Page 23.

PREAMBULE : La problématique générale de ces Assises nationales devra – au-delà de l'état des lieux – poser la question du déficit d'impact qu'il y a aujourd'hui de la recherche en Sciences Sociales et Humaines sur notre société. En effet, nous constatons que ces sciences ont peu d'influence, voire négligés dans les décisions qui engagent l'avenir du pays.

A quoi est dû ce décalage ?

- aux mutations rapides qui traversent notre société ?
- aux postures langagières, culturelles et méthodologiques ?
- à une panne de vision chez nos chercheurs ?
- à un certain scepticisme envers l'expertise algérienne ?
- à une crise de vocations ?
- à l'absence de forums pour les débats d'idées au sein et hors de l'université ?
- ou simplement à la nature même des sciences sociales dont l'application se heurte aux difficultés de concilier objectivité et subjectivité ?

Ces diverses hypothèses devraient donner l'occasion, à nos chercheurs en sciences sociales et humaines en Algérie avec la participation de nos compétences expatriées, de débattre sereinement des contraintes vécues, de faire le point sur les aspects positifs, de proposer des solutions concrètes pour donner davantage de visibilité à nos sciences sociales au sein de la société algérienne.

Il y a lieu donc de mettre en place une démarche stratégique qui serait organisée autour de quatre axes :

- La mise en œuvre d'un programme national avec phase expérimentale
- La constitution de moyens d'observation et de veille scientifique
- La formation à la recherche et la formation d'une élite
- La définition de Programmes Nationaux de Recherche concertés et conjoints articulés autours et avec les divers ministères et institutions

Pour des raisons d'efficacité, les travaux se dérouleront en ateliers

Atelier 1: Pour un Etat des lieux de la recherche en SH: quels objectifs? quels usages? Quelle méthode constitutive d'un suivi et d'une actualisation de l'Etat des lieux?

Atelier 2 : l'organisation de la recherche (labos, équipes, groupements de recherche, réseaux de recherche, ..), publications et valorisation de la recherche.

Atelier 3 : la formation à la recherche: comment tenir compte des systèmes de formation? Quelle utilisation du LMD? La formation intégrée à la recherche? Les formations spécifiques

Atelier 4 : Les Revues et les Manifestations scientifiques en Sciences Sociales

A l'issue des deux journées de travaux, les commissions devront aboutir à des recommandations fermes à travers la remise de rapports de synthèses mentionnant les diverses politiques et stratégies à mettre en œuvre, ainsi qu'un plan d'action échelonné sur le court, moyen et long terme.

**Assises Nationales de la recherche
en sciences sociales et humaines
Les 30 et 31 Mai 2009 à Oran**

Rapport des travaux de la commission 1

Un **état des lieux** est nécessairement animé par le problème sous-jacent des modèles théorique et méthodologique de l'institutionnalisation des SHS d'un côté et, de l'autre côté, par celui, nodal, du risque et de la menace de l'extinction lente de ces sciences dans notre pays.

L'objectif étant de saisir cette opportunité en vue de sortir avec des propositions susceptibles d'éclairer la DGRSDT qui cherche à comprendre les décalages existants entre le niveau de financement et celui de l'impact de la production sur le terrain. Avec la deuxième loi sur la recherche, désormais, les SHS figurent comme nécessité et priorité, il est important d'apporter une contribution qui permettrait des mises en perspective heuristiques, innovantes et inventives. Cependant une telle organisation suppose quelques gardes fous, comme la fourniture de rapports périodiques sur l'état de la situation par un comité d'éthique ou une institution équivalente.

I) Préambule

D'emblée a été posé la question de l'accumulation des savoirs dans le champ des sciences sociales. Des états de ce genre ont été déjà menés de par le passé, il aurait été souhaitable d'en disposer comme base première de discussion.

Le débat a ensuite tenté de distinguer entre bilan et état des lieux ; car, si le bilan relève de la compétence de l'administratif ; l'état des lieux, quant à lui concerne plutôt les aspects épistémiques, thématiques etc. Ce qui, par conséquent, nécessite plus de temps et d'autres moyens (observateurs, séminaires, travaux de recherche) et plus d'haleine.

S'est posé également le problème de la finalité des états des lieux ; et, partant de l'intérêt qu'il soit fait par les chercheurs eux-mêmes. Sur quelle base et selon quelles normes ? Y a-t-il un sens ou une légitimité à s'auto évaluer ; où doit-on laisser une telle tâche aux historiens des sciences ? Quelle période devrait-on couvrir par un tel état des lieux ? Depuis l'indépendance ? Depuis la réforme ? Autant de questions qui n'ont pas toujours trouvé des réponses satisfaisantes.

Toutefois, la nécessité de distinguer dans les SHS, les spécificités des différentes disciplines a fait l'objet d'un large consensus. En effet, il est primordial de faire des états de lieux par discipline afin de mettre en évidence la complexité et la diversité de ce qui est considéré comme une seule et même corbeille. Les SHS sont souvent réduites dans les représentations à la seule sociologie, escamotant les différences d'objet, de méthodes, de finalité etc de nombreuses autres disciplines (philosophie, anthropologie, préhistoire, archéologie, sciences juridiques etc.. pour ne citer que quelques unes). Cette approche de la réalité des pratiques différenciées de recherche en SHS devrait tenir compte également des domaines, des institutions, des projets et des chercheurs.

Après avoir pointé ces difficultés pratiques et aplani certaines d'entre elles, le débat s'est poursuivi autour de questions cruciales dans les sciences sociales aujourd'hui en Algérie

II Les contraintes

Un certain nombre de contraintes pèse sur les SHS dont certains liées à l'environnement sociologique de leur transmission et de leurs pratiques. D'autres contraintes peuvent être rapportées aux représentations liées à leurs missions et à leurs finalités. Parmi les représentations les plus préjudiciables, se trouve cette tendance à vouloir réduire les SHS à des sciences appliquées.

La notion d'utilité qui est derrière de telles représentations, a pris une grande part des discussions. Si les sciences sociales sont souvent exploitées et exploitables, il n'en demeure pas moins qu'elles ne sont pas uniquement des sciences d'application et d'expertise. Les SHS dont les objets sont souvent immatériels et donc insaisissables, ne peuvent faire l'objet d'une marchandisation et ne produisent par conséquent, aucune plus-value tangible dans l'immédiat. Leurs effets ne sont et ne peuvent jamais être immédiats, ni monétisables en tant que tels. Leur impact est diffus et peut traverser tout le tissu social et pour un impact à moyen et, surtout à long terme. La recherche en histoire et en anthropologie, par exemple, peut être exploitée pour répondre à questions ou à des préoccupations de résolution des problèmes sociaux, économiques ou politiques. Mais, leurs missions se situe à d'autres niveaux, comme l'investissement et l'étude d'aspects et problèmes extrêmement sensibles : construction de la mémoire et des mémoires de la société et de la perception du passé, des représentations de soi et des constructions de l'altérité intérieure et extérieure, décodage des systèmes symboliques, des rapports au corps propre, à la matière et à l'espace, au monde invisible et à l'institution imaginaire de la société.

Par ailleurs, il est important de rappeler que si la nécessité du travail collectif en sciences humaines est une évidence, ce mode d'organisation est nouveau au niveau national puisque jusque là les chercheurs en sciences humaines et sociales n'ont travaillé qu'individuellement. Ce qui montre la fragilité liée à la jeunesse du système de recherche.

III) Recommandations

Au vu des nombreuses contraintes, les SHS semblent menacées à très court terme d'un effondrement qui ruinerait les maigres acquis. Certaines contraintes facilement identifiables et particulièrement lourdes doivent être levées.

1) En tout premier se trouve la question de la langue. Il n'y a nécessité de traduire pour mettre à la portée des chercheurs travaillant dans la langue nationale, les œuvres universelles se publiant en français ou en anglais. La traduction est entendue au sens de la circulation des savoirs et non pas seulement au sens d'une alternance codique. Une formation sérieuse en langues étrangères doit être inscrite dans les cursus de formation à la recherche. Des séjours linguistiques en immersion sont à prévoir.

2) La promotion de la recherche en SHS passe nécessairement par une promotion et un assainissement de la situation en matière d'enseignement et de formation. Il est urgent de procéder à des recrutements conséquents et d'encourager matériellement les enseignants chercheurs pour préserver la qualité de la formation et son éthique (notamment en matière de soutenance des masters et des thèses où la facilité et le plagiat sont devenus monnaie courante).

Le développement des SHS ne peut se faire dans le cadre de l'organisation actuelle de la formation en SHS. Quand on sait qu'environ 18 % du potentiel de formation de recherche prend en charge quelque 70% de la population étudiante (dont 95 % du temps de l'enseignant chercheur reste consacré à la surveillance et à la correction), il y a problème. Si cet important effectif, est une heureuse chose, il devrait être pris comme un révélateur surtout de la faiblesse des effectifs d'encadrement.

Le nombre important d'étudiants en SHS, encadré par un potentiel numériquement insuffisant, absorbé par les tâches secondaires (surveillance, corrections etc.) se traduit nécessairement par une qualité de formation plutôt problématique.

Il y a également des corrélations à faire entre recherche et enseignement en se penchant sur les contenus des cursus qui sont des préalables pour la bonne formation du chercheur

3) La revalorisation financière du métier d'enseignant-chercheur éviterait le risque imminent du dévoiement des meilleurs formateurs compte tenu des contraintes signalées, de l'injonction à la professionnalisation et l'introduction de la logique de contournement par le privé.

4).l'accès à l'information. Les bases données produites par les différentes institutions doivent être accessibles aux chercheurs. La culture de l'opacité et la bureaucratie sont souvent un handicap important ; mais il y a aussi d'autres obstacles pouvant facilement être levés. Un abonnement aux différents portails des SHS et aux différentes bases de données peu pallier aux manques de documentation et de bibliothèques ; et permettre l'accès rapidement à des sources, souvent de première importance.

5) Nécessité de financer les enquêtes qui ne le sont pas actuellement dans les laboratoires, en dehors de quelques centres de recherche

6).Nécessité de valorisation de la recherche pour la rendre visible et accessible en multipliant les espaces de socialisation de la culture scientifique. Encourager les manifestations et les rencontres scientifiques grand public. Promouvoir le journalisme scientifique etc.

Pour finir, il est à noter la franchise, la sincérité et le sérieux du débat.

**Assises Nationales de la recherche
en sciences sociales et humaines
Les 30 et 31 Mai 2009 à Oran**

Rapport des travaux de la commission 2

Avant d'être une organisation, la recherche est une pratique et c'est autour de cette réflexion que les membres de la commission «*organisation de la recherche*» ont articulé les réflexions suivantes:

1) Organisation de la recherche en Algérie

La recherche est un acte collectif. Dans l'enseignement supérieur algérien, elle est organisée formellement selon l'architecture suivante :

- Les équipes de recherche composées, chacune, d'au moins trois chercheurs.
- Les laboratoires de recherche qui comptent au moins douze chercheurs organisés en quatre équipes de recherche, composées chacune de trois chercheurs au moins.
- Les unités de recherche dont les membres de la commission ont souligné l'absence de moyens en sciences sociales et humaines.

- Les centres de recherche (EPST) dont il faut organiser les interactions compte tenu de la multiplicité des tutelles.

Et d'une manière plus informelle, nous avons:

- Les groupements de recherche dont les participants à la commission ont déclaré qu'ils ne saisissaient pas bien le statut et le fonctionnement.

- Les réseaux de recherche à propos desquels les membres de la commission ont demandé plus de précisions.

Concernant cette architecture de la recherche, les premières conclusions ont correspondu au constat que si on entendait beaucoup parler de laboratoires et d'équipes de recherche, peu de choses étaient sues concernant les groupements de recherche et les réseaux.

Aussi, les discussions ont surtout porté sur les deux premières formes d'organisation. Un intérêt particulier a été accordé par les intervenants aux nombreuses difficultés que rencontraient les laboratoires dans leur fonctionnement. Un des principes mis en évidence a été le caractère paradoxal de ce fonctionnement : en effet il a été souligné la faiblesse des moyens offerts aux laboratoires entraînant de fait « *un gaspillage* » de ces moyens, considérant leur faible efficacité. De plus, si un laboratoire renvoie à l'existence nécessaire de chercheurs, de ressources et de résultats, les participants ont tenu à souligner que l'articulation entre ces trois composantes peinaient à se réaliser du fait de :

- l'absence d'autorité réglementée sur les membres du laboratoire (création des conditions de la démotivation-démobilisation des chercheurs par défaut d'autorité et d'incitation),

- le caractère problématique de la procédure de désignation du chef de laboratoire par voie électorale,

- l'absence de relation organique entre le chercheur et le laboratoire et ses organes (certains chercheurs conditionnant leur participation active par l'obtention d'avantages, allant jusqu'à monnayer les résultats de leur recherche, voir la publication d'un article contre un billet d'avion, un micro-ordinateur...),

- les difficultés de gestion et de prise en charge de la recherche engendrées par l'absence d'autonomie de gestion des moyens du laboratoire vis à vis de la structure d'accueil (dans de nombreuses universités, la paralysie des services comptables a entraîné le gel des factures des laboratoires; les dotations en matériels sont définies de façon unilatérales et ne correspondent pas aux besoins du chercheur des différentes disciplines ex. l'ordinateur portable est un outil essentiel sur le terrain pour les chercheurs en sciences sociales et humaines, certains gestionnaires s'ingèrent de façon antiréglementaire sur la désignation et l'opportunité de la dépense),

- la faiblesse des mesures incitatives à la recherche en laboratoire (il n'y a pas de recherche sans incitation ; en archéologie, les laboratoires n'arrivent pas à organiser des chantiers considérant la faiblesse des moyens offerts aux chercheurs; il en est de même pour le rapport aux terrains de travail, organisation et conduite d'enquêtes.)

- le débat sur les équipes de recherche a surtout porté sur leur relative solitude et sur des interrogations concernant les modalités d'éligibilité des équipes dans les laboratoires. De même il est regrettable qu'il soit possible à tout chercheur quelque soit sa qualification d'accéder au programme CNEPRU sans être nécessairement intégré dans un laboratoire ajoutant au désarroi dans l'organisation de la recherche.

Ces constats ont été nourris par un grand nombre d'exemples dans les diverses disciplines. Les membres de la commission ont tenu à clarifier et à exprimer une grande distance vis-à-vis de l'usage des distinctions hiérarchisées opérées entre recherche nationale/internationale et régionale. Le point de vue qui s'est dégagé est qu'il y avait une recherche scientifique à promouvoir en se dotant de moyens et de conditions. Parmi ces conditions :

- la variable du temps est apparue comme essentielle dans un pays où se constitue un champ scientifique. Les laboratoires, comme structures de recherche, sont pour la plus grande part jeunes. Ils existent en moyenne depuis 5 ans, délai insuffisant pour atteindre le seuil optimal d'efficacité productive;

- l'intégration au niveau international par la mobilité, et l'interconnexion aux réseaux internationaux;

- le recours à des comités de lecture internationaux;

- la contractualisation des chercheurs dans les laboratoires;
- l'intégration de doctorants au cours de leur recherche;
- la responsabilisation des chercheurs-séniors dans la formation des jeunes à la recherche;
- L'encouragement et le soutien de la mise en réseau des laboratoires entre eux, en groupements de recherche, avec les centres et unités de recherche,

De façon générale, le laboratoire est apparu dans les débats comme une instance fondamentale de l'organisation de la recherche dont le modèle reste pertinent. L'accent a été mis sur la nécessité de lier les projets de recherche, quelque soit leur type, aux laboratoires, de doter ces laboratoires de plus larges prérogatives, de doter le chef de laboratoire de responsabilité réelle.

2) Évaluation de la recherche en Algérie

L'évaluation doit être conçue comme un processus contradictoire impliquant les chercheurs: on évalue avec et non pas contre. La présence, le déplacement des évaluateurs aux seins des structures de recherche contribuent à la fois à la transparence, au débat et à la formation des chercheurs. Ce processus implique des instruments préétablis et publics, en particulier les grilles et barèmes d'évaluation.

Si la recherche en Algérie est récente, si elle doit inclure les variables du temps et des moyens, elle ne doit pas pour autant éviter les débats sur la qualité des travaux. L'un des critères, si ce n'est le critère essentiel de l'évaluation des projets, des équipes et des chercheurs doit être les résultats atteints en termes de production et de diffusion scientifiques. C'est pourquoi les chercheurs expriment une distance à l'égard des distinctions entre chercheurs résidents/ expatriés, ne retenant que la qualité des acteurs de la recherche.

Il existe différents niveaux d'évaluation, en particulier celui du site internet, des chercheurs et celui de la structure de recherche elle-même. Un chercheur doit être évalué par ses pairs alors qu'une structure comme un site peuvent être évalués administrativement et scientifiquement.

Les procédures d'évaluation doivent exprimer des exigences scientifiques en termes de multidisciplinarité, de formation en vue d'assurer un continuum intergénérationnel pour la pérennité de la recherche et des résultats des travaux.

En vue d'atteindre une efficacité des structures déjà en place, une évaluation devrait être entreprise, qui pourrait avoir pour effet, comme ultime décision, la fermeture de certains laboratoires. En même temps des mesures doivent être prises en vue du renforcement et l'accompagnement d'autres en levant en particulier les contraintes institutionnelles auxquelles ils sont soumis. Ces contraintes limitent aujourd'hui fortement l'efficacité des structures en place.

3) La production

Les participants à la commission ont observé qu'il existait depuis plus de trente ans des travaux considérables qui permettraient une connaissance du terrain et de la société algérienne. Sous-estimés, ces travaux sont dispersés, n'offrant pas une image juste de l'état des connaissances en Algérie. Aussi, se sont-ils interrogés sur les moyens de relier, diffuser, organiser des flux d'information, valorisant ainsi ces travaux. Des budgets conséquents doivent être alloués pour soutenir les efforts de publication et d'éditions des productions, en particulier les thèses bénéficiant d'une recommandation des jurys, les actes et proceedings de colloques et autres workshops. L'incapacité à capitaliser ces recherches repose partiellement sur l'absence de moyens de publication organisés, l'absence de traduction dans les différentes langues de travail. A ce propos, il a été fait référence à l'expérience Maghreb-index au Maroc. L'Algérie doit pouvoir disposer d'un outil similaire. De même, les échanges ont porté sur l'évaluation des travaux pour

publication et les conditions d'éligibilité des revues scientifiques. Ils ont porté aussi sur les conditions de la valorisation des résultats de la recherche en sciences sociales et humaines.

4) La valorisation

Au-delà de la publication, un débat a eu lieu sur les conditions nécessaires en vue de porter les résultats des sciences sociales à la connaissance de la société. De même, il a été fait référence aux expériences observées dans les autres pays où ces recherches aident à la prise de décision par les différentes catégories d'institutions.

Les SSH peuvent offrir une expertise orientée, d'un point de vue marchand, à la prise de décision, à l'orientation et la conduite des politiques publiques au triple niveau:

- des organisations, en particulier entreprises, associations et ONG;
- des institutions publiques internationales, nationales et locales
- des instances politiques, telles que assemblées, gouvernement.

S'il s'agit de donner une utilité aux résultats obtenus par les chercheurs, l'utilité des sciences humaines et sociales doit être toujours comprise dans le sens d'utilité sociale.

**Assises Nationales de la recherche
en sciences sociales et humaines
Les 30 et 31 Mai 2009 à Oran**

Rapport des travaux de la commission 3

Les participants à l'atelier **Formation à la recherche** en sciences sociales et humaines ont pointé un certain nombre de faiblesses parmi lesquelles :

- La faiblesse quantitative de la production scientifique
- Le déficit qualitatif de cette production
- Sa faible ouverture à l'international
- La dévalorisation des diplômes délivrés par les universités algériennes, à l'exception de quelques disciplines comme l'informatique.

1) Les présupposés de la formation à la recherche

Les débats ont souligné le caractère vital des cycles de Licence et de Master dans la préparation de l'entrée de l'étudiant en recherche

- La formation de base de qualité qu'elles doivent assurer, passe par la maîtrise des fondamentaux de la discipline et de la méthodologie du travail universitaire, et l'acquisition d'une solide culture générale
- Il convient pour pallier les déficits relevés et soulignés, de renforcer les compétences linguistiques de l'étudiant en vue d'optimiser sa formation dans la discipline proprement dite (arabe ou/et français) et de l'ouvrir à des langues étrangères autre que le français (anglais, espagnol, chinois ...), ce que peuvent permettre l'activation et la réorientation des centres extensifs des langues.
- On développera, en méthodologie du travail universitaire, des formes pédagogiques du type : ateliers d'écriture, résumés d'ouvrages et d'articles, et inciter ainsi les étudiants à la lecture, un exercice devenu rare. Il faudra, pour cela accorder plus d'intérêt aux bibliothèques (alimentation régulière, espaces de travail)
- La qualité de la formation passe impérativement par la restructuration et le renouvellement périodique des champs disciplinaires afin de les mettre en phase avec les mutations sociales, économiques, politiques et culturelles du pays et avec les évolutions des connaissances et des problématiques dans le monde. Cette démarche aboutira, à n'en pas douter, sur la formulation de nouvelles filières de formations innovantes.
- On gagnera à rationaliser l'orientation des étudiants à l'entrée du cycle de licence, en conciliant en la nécessaire gestion des flux, les aptitudes des futures étudiants et l'intérêt que l'université devrait avoir à revaloriser le statut des sciences sociales et humaines. La participation à l'élaboration des critères d'orientation, à moduler selon les disciplines, pourrait être un outil de motivation et d'implication du corps enseignant dans la réussite du LMD. La mise en place de structures de formation supérieure courtes et attractives devrait constituer l'alternative à la massification de l'université.

2) Le Master ou la transition vers la formation à la recherche

Cette transition passe par la systématisation de l'enseignement de la méthodologie de recherche et l'inscription de diverses formes d'évaluation au concours d'accès au cycle du doctorat : traduction, compte rendu, audition.

La composition du jury d'admission au doctorat est nécessairement ouverte sur l'ensemble des universités algériennes et éventuellement une représentation des universités étrangères.

3) La formation à la recherche

a-Le succès de la formation à la recherche passe par son ouverture sur l'environnement économique, social, culturel et institutionnel

La recherche à la formation gagne à la généralisation de l'appel à des compétences externes avérées tant du secteur public que privé, en valorisant le statut des enseignants associés. L'objectif est d'impulser l'innovation au sein de l'université et de faciliter les stages d'étudiant et éventuellement favorise leur insertion professionnelle. La nécessité de satisfaire au mieux les besoins de la structure de formation à la recherche implique que la sélection et le recrutement des associés soit confiée à son conseil scientifique.

° La recherche gagne à institutionnaliser et à valoriser les collaborations issues des milieux professionnels extra-universitaires qui sont autant d'outils de densification des réseaux de chercheurs.

b- L'ouverture sur l'international (expatriés et autres)

Les dispositifs existent, leur mise en œuvre est toutefois ralentie par les lourdeurs administratives ; il convient de les alléger. On peut ainsi encourager :

- La participation ponctuelle aux séminaires de laboratoires et des écoles doctorales
- Le développement des cotutelles et des codirections de thèses
- L'accueil organisé des doctorants par des laboratoires étrangers pour de courtes périodes.
- L'apprentissage approfondi des langues étrangères : lecture d'articles, initiation à l'écriture d'articles scientifiques

...

Pour cela, des moyens sont nécessaires, affectés en priorité aux laboratoires en vue de contracter des coopérations décentralisées et accueillir des intervenants étrangers.

c- Le rôle des laboratoires

-Du point de vue de notre préoccupation, le laboratoire est le lieu d'interaction de la recherche et de la formation et de prise en charge constante du doctorant qui est nécessairement affilié à ce laboratoire. L'allocation des ressources peut être envisagée en fonction du niveau d'accueil des doctorants.

-La systématisation de la fonction du laboratoire comme lieu de formation à la recherche, en particulier par l'organisation de séminaires qui font régulièrement le point sur l'avancement des recherches qui y sont menées par des exposés d'élaboration de méthodes ou de connaissances par les chercheurs confirmés et par les doctorants (le principe du binôme peut être encouragé)

-Le laboratoire est le lieu de fonctionnement d'ateliers réguliers de perfectionnement de la méthodologie de recherche : écriture, épistémologie, problématisation des thèmes de recherches, conduite de la recherche.

4) Les écoles doctorales

- Les participants à l'atelier constatent un dysfonctionnement inégal des écoles doctorales, les succès demeurant exceptionnels. Les raisons en sont la composante humaine tant en quantité qu'en qualité, sa dispersion, l'inégalité des moyens mis à leur disposition et l'absence de motivation des formateurs tant les rémunérations sont dérisoires.
- L'adossement des écoles doctorales aux laboratoires et centres de recherches doit être renforcé et systématisé. Leur fonctionnement en synergie conditionne l'efficacité de la formation à la recherche.
- Les écoles doctorales sont pour l'heure quasiment mono-disciplinaires et pluri-établissements, résultant d'initiatives individuelles d'enseignants chercheurs, ce qui les expose à un « parcours du combattant » constant pour obtenir les moyens de fonctionnement. Il est souhaitable que l'institution universitaire mette en place une stratégie réfléchie de création d'écoles doctorales multidisciplinaires en les intégrant dans son plan de développement et en veillant au choix des partenaires nationaux et étrangers. Ce choix passe par la concertation avec les organes habilités.
- L'Ecole doctorale a pour mission d'organiser des séminaires au profit des doctorants des différents laboratoires. A côté des séminaires transversaux, les enseignements spécifiques sont faits « à la carte », en fonction des besoins des doctorants et des compétences des corps des enseignants-chercheurs ou des chercheurs. Ils peuvent, par leur qualité, contribuer à la mobilité des doctorants entre écoles doctorales à l'échelle nationale.
- Il est souhaitable que l'Ecole doctorale suscite, en s'assurant des moyens nécessaires, la mobilité des doctorants dans le cadre national : colloques, stages au sein d'autres laboratoires, bibliothèques, centres de recherches...
- La mobilité internationale des doctorants (stages de courte durée, séjours scientifiques) pourrait être organisée, planifiée et suivie par l'Ecole doctorale ou le laboratoire qui s'assurent que les doctorants candidats à cette mobilité ait un véritable programme de recherche et un plan de travail.

- L'accompagnement du doctorant tout au long de sa recherche, le souci de voir celle-ci aboutir réclament l'instauration d'une charte fixant les droits et les obligations des partenaires impliqués dans la formation doctorale.
- L'Ecole doctorale fédère les moyens humains et matériels existants dans les laboratoires en vue de remplir ses missions.

**Assises Nationales de la recherche
en sciences sociales et humaines
Les 30 et 31 Mai 2009 à Oran**

Rapport des travaux de la commission 4

Revues

Les participants notent l'existence de revues de haute qualité scientifique. Ils déplorent cependant la prolifération des revues non conformes aux normes et souvent éphémères.

Ils estiment que ce domaine souffre de faiblesses graves et significatives des difficultés de la recherche algérienne en SHS, ces difficultés ayant été traduites par plusieurs participants en termes de non respect de règles et normes de publication et de manque d'accompagnement de la production de revues et de manifestations.

Des principes majeurs ont été mis en relief :

- La production de Revues doit rester indépendante et relever des scientifiques.

Ils estiment unanimement que les Revues qui constituent l'un des modes majeurs d'évaluation de la qualité scientifique des chercheurs et de la recherche nationale doivent être encouragées par les différents moyens financiers et humains qui doivent être mis en place en bonne compatibilité avec les principes majeurs de pertinence et de qualité scientifiques, d'indépendance des revues et de liberté d'expression.

Les participants déplorent le faible nombre de revues de qualité, la multiplicité et la prolifération de revues non référencées et non conformes aux critères scientifiques.

Ils recommandent une politique de régulation par

- la référencement qui exige le classement et l'indexation
- l'encouragement de regroupements et de création de revues nationales pluridisciplinaires et interdisciplinaires
- la valorisation des revues par leur utilisation comme outils de référence et d'évaluation scientifique des chercheurs et des enseignants

Renforcer, réguler et accompagner les revues scientifiques :

Les participants à l'Atelier proposent que cette politique de régulation et d'encouragement souhaitée soit mise en œuvre par une instance nationale (Comité ou Conseil national de régulation et de valorisation de la production

scientifique) composée de chercheurs de haut niveau scientifique à raison de trois représentants par discipline et de personnalités scientifiques nationales (2/3) et étrangères¹ (1/3).

Les membres de l'atelier n'ont pu s'accorder sur la question de savoir si cette instance doit exercer elle-même la responsabilité du financement des revues, encouragement inclus, ou si elle doit fonctionner comme instance de consultation.

Les missions de cette instance :

1-La labellisation par l'indexation et le classement des références selon le niveau scientifique.

Cela requiert l'identification permanente des revues, leur suivi et appréciation qualitative à l'aide d'un répertoire sous forme de fichier national régulièrement actualisé et organisé par un tableau de bord établi sur la base de critères et indicateurs très précis :

- thématiques organisées autour d'un projet, disciplines de référence, langue, type de présentation,
- organisation, mode de gestion et contrôle scientifique, (conseil d'administration, conseil scientifique, comité de rédaction, comité de lecture et correspondants, secrétariat)
- durée : date de création, périodicité, variation, interruption,
- de composition : nb de pages, rubriques, longueur des articles,

¹ On entend par personnalité scientifique, un chercheur exerçant à l'université ou dans une autre institution, membre d'un laboratoire de recherche dont le cv présente des publications de haut niveau (rang A) nombreuses parmi lesquelles des publications récentes.

2- la régulation en vue d'ajustements des revues existantes ou créées en fonction de la production, des écoles et courants scientifiques, par des encouragements aux regroupements de disciplines connexes

La valorisation et la diffusion :

Les participants souhaitent également

- la définition et la mise en œuvre d'une politique de numérisation par la création d'un *site national* contrôlé selon les modèles internationaux de référence, accueillant
 - o une *revue nationale électronique* de type « *revues scientifiques.org* »
 - o les revues anciennes de référence,
 - o les revues dûment référencées qui souhaitent y être accueillies
- la diffusion en format papier et électronique au sein des institutions et des milieux concernés nationaux et internationaux

Manifestations scientifiques

Les participants apprécient la multiplication des manifestations scientifiques, en souhaitent le développement et l'élévation régulière des niveaux scientifiques et intellectuels. Ils regrettent cependant la confusion croissante entre manifestations véritablement scientifiques et manifestations d'expression institutionnelle.

Exprimant leur attachement au respect de la liberté des institutions et des chercheurs à organiser et tenir des manifestations de nature scientifique, ou autres destinées à développer ou à visibiliser la réflexion et la production

universitaires et scientifiques, ils attirent l'attention sur les risques inhérents à toute prolifération de manifestations scientifiques en l'absence de labellisation.

Ils regrettent également l'absence de rigueur en matière de représentation internationale et de différenciation entre communications de chercheurs confirmés et seniors et de doctorants non confirmés et recommandent de veiller à ce que celle-ci soit assurée en premier lieu par des chercheurs seniors et de haute qualité.

Les participants recommandent

- l'encouragement de manifestations de haut niveau extrêmement rigoureuses et de véritable portée scientifique
- la précision des objectifs scientifiques
- la rigueur dans la différenciation entre types de manifestations (Congrès, colloques, séminaires de travail, séminaires d'étude, de recherche, rencontres scientifiques, rencontres universitaires, table ronde, école, etc..) dont le parrainage scientifique doit être distingué de tout autre parrainage institutionnel
- la haute qualité de la problématique

Ils recommandent également la conformation des manifestations à une indexation permettant de les classer et référencer selon

- l'importance et la qualité de la manifestation (internationale, nationale, régionale, locale et sectorielle),
- les objectifs de la manifestation (réflexion scientifique et ouverture de champs à des disciplines et méthodes, identification et mise au point, état des lieux, confrontation de positions théoriques et méthodologiques

d'écoles et de courants, présentation et vérification de techniques, outils, méthodes, dynamisation, structuration, valorisation, application, vulgarisation,)

- la responsabilité et la labellisation des manifestations selon le statut de l'organisateur qui peut être un conseil, un comité, un groupe ou une personnalité dûment présentés et qualifiés.

Ils recommandent avec cela, de veiller

- au fonctionnement réel des comités scientifique annoncés et à la qualité des communications
- à la qualité des publications d'actes

à différencier des publications d'actes de valeur scientifique avec des publications de « Brouillons de colloques » et de « Documents de travail »